



Commission Sportive Seniors

Objet : Informations sur la situation des divisions PNF et RF2 – Saison 2026/2027

Madame, Monsieur,

À quelques jours de la validation définitive des championnats régionaux seniors pour la saison 2026/2027, la Commission Sportive Seniors souhaite vous informer de la situation des divisions féminines Pré-Nationale Féminine (PNF) et Régionale Féminine 2 (RF2).

Malgré un travail engagé depuis plusieurs semaines, marqué par de nombreux échanges avec les clubs, plusieurs campagnes de repêchage ainsi que des invitations adressées dans le respect des règlements sportifs, la constitution des divisions féminines s'est révélée une nouvelle fois particulièrement complexe.

À ce jour, la division **PNF est composée de 10 équipes**, alors que l'objectif initial était de constituer une division de 11 équipes. Il y a encore quelques jours, cette division ne comptait que 9 équipes engagées. Les différentes démarches entreprises par la Commission Sportive Seniors ont toutefois permis de trouver un dixième club volontaire afin de compléter partiellement cette division.

Parallèlement, la **RF2 compte désormais 13 équipes**, alors que le format initial prévoyait une division à 12 équipes. Cette situation résulte directement des mouvements intervenus lors de l'intersaison entre les deux niveaux.

Depuis maintenant deux saisons, la constitution des divisions féminines est rendue particulièrement difficile. Cette situation s'explique d'abord par un contexte plus global de diminution du nombre d'équipes souhaitant évoluer au plus haut niveau régional. Elle est également accentuée par plusieurs décisions prises par les clubs eux-mêmes, telles que des refus d'accession pourtant acquises sportivement ou des demandes de rétrogradation volontaire. Si ces choix sont parfaitement recevables et respectés par la Commission Sportive Seniors, ils engendrent néanmoins des déséquilibres qu'il devient ensuite particulièrement complexe de compenser dans le respect des règlements sportifs.

C'est pourquoi la Commission Sportive Seniors souhaite aujourd'hui lancer un **dernier appel** auprès des clubs évoluant en RF2. Si une équipe, sportivement éligible et volontaire, souhaite intégrer la division PNF pour la saison 2026/2027, elle est invitée à se faire connaître **avant ce dimanche 26 juillet 2026 à 23h59**.

Il est rappelé que, conformément aux dispositions réglementaires, une accession obtenue par invitation ouvre droit à une année de dérogation concernant le diplôme de l'entraîneur, cette accession étant assimilée à une accession sportive.

À défaut de candidature d'ici cette échéance, la Commission Sportive Seniors finalisera les championnats dans leur configuration actuelle. La division RF2 évoluera donc à 13 équipes, selon un calendrier construit sur une base de 14 équipes, à l'image de la PNM cette saison. Cette organisation permettra de conserver un championnat cohérent, disputé le dimanche, mais entraînera un calendrier plus dense ainsi qu'un nombre plus important de rencontres pour les équipes concernées.

Nous tenions, par ce courrier, à vous apporter une vision claire du travail mené pendant l'intersaison et à vous remercier pour votre compréhension face à cette situation complexe.



LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE DE BASKETBALL

Allée Sadi Carnot,
45770 Saran
02 38 79 00 60
<https://centrevaldeloirebasketball.org>
SIRET : 30995143200041

Veillez agréer, Madame la Présidente / Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Saran, le 22/07/2026

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'C' followed by a horizontal line and a small flourish.

Cédric LATRIMOUILLE
Président de la Commission Sportive Seniors